

Cotisation d'adhésion à la solution de branche „santé et sécurité au travail“ de la FSTS

Kommission für Arbeitssicherheit (KAS) * Commission pour la sécurité au travail (CST)

Stand aktuell am: 2019-11-15

Nouvelle inscription à la solution de branche

Lors d'une nouvelle entrée les frais d'entrée et la cotisation annuelle doivent être réglées.
Les frais sont identiques en cas d'inscription en cours d'année.

Coûts d'adhésion à la solution de branche 036	Membres SSO	Non-membres SSO
Frais d'entrée unique	550.— CHF	950.— CHF

Cotisation annuelle pour l'adhésion à la solution de branche

Calculer selon: cotisation annuelle = Prime de base + x % (voir tableau) de la prime nette AP SUVA.

Cotisation annuelle	Membres SSO	Non-membres SSO
Cotisation de base	350.— CHF	675.— CHF
Cotisation annuelle en % de la prime nette AP SUVA	2.0 %	3.5 %
*) cotisation annuelle maximale	2`600.— CHF	3`700.— CHF

Exemple de calcul pour les coûts annuels.

1.) Exemple de calcul: membre de la FSTS, prime nette SUVA : 25`400.— CHF

Prime nette SUVA pour AP	2.0 % de la prime nette SUVA	Cotisation de base	Cotisation annuelle
25`400.— CHF	500.— CHF	250.— CHF	750.— CHF

2.) Exemple de calculs : membre de la FSTS, prime nette SUVA : 145`700.— CHF

Prime nette SUVA pour AP	2.0 % de la prime nette SUVA	Cotisation de base	Cotisation annuelle
145`700.— CHF	2914.— CHF	250.— CHF	*) 2`600.— CHF

3.) Exemple de calculs : non-membre SSO, prime nette SUVA: 25`400.— CHF

Prime nette SUVA pour AP	3.5 % de la prime nette SUVA	Cotisation de base	Cotisation annuelle
25`400.— CHF	762.— CHF	475.— CHF	1`237.— CHF

4.) Exemple de calculs : non-membre SSO, prime nette SUVA: 145`700.— CHF

Prime nette SUVA pour AP	3.5 % de la prime nette SUVA	Cotisation de base	Cotisation annuelle
145`700.— CHF	4371.— CHF	475.— CHF	*) 3`700.— CHF